9me ANNÉE N° 450 — PARAIT LE SAMEDI — 9 Septembre 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1893

Scrutin de Ballottage du 3 Septembre

Résultats d'après les procès-verbaux pris à la Sous-Préfecture

Arrondissement de SISTERON

NOMS DES COMMUNES	VOTANTS	D'HUGUES	MAC-ADARAS
CANTON DE LA MOTTE			
Motte (la)	191	110	80
Caire (le)	43	22	21
Châteaufort	35	17	18
Clamensane	86	42	44
Claret	92	59	33
Curbans	96	43	53
Melve	64	39	23
Nibles	32	17	14
Sigoyers	51	21	30
Thèze	96	77	19
Valavoire	38	23	15
Valernes	149	105	41
Vaumeilh	120	59	47
Total	1081	634	438
CANTON DE TURRIERS			
Turriers	111	71	38
Astoin	19	5	14
Bayons	156	106	50
Bellaffaire	70	49	21
Esparron	37	18	19
Faucon	36	21	15
Gigors	43	31	12
Piégut	42	30	12
Ventorol	86	56	29
Reynier	51	26	25
Urtis	26	5	21
Total	677	418	256
CANTON DE NOYERS			
Noyers	266	148	118
Bevons	51	17	34
Châteauneuf-Mira	76	38	35
Curel	39	25	14
Les Omergues	136	72	63
Saint-Vincent	143	66	73
Valbelle	109	17	63
Total	820	383	400

NOMS DES COMMUNES	VOTANTS	D'HUGUES	MAC-ADARAS
CANTON DE SISTERON			
Sisteron	944	452	474
Authon	55	24	30
Entrepierres	96	81	14
Feissal	10	»	10
Mison	261	142	115
Saint-Geniez	106	65	39
Saint-Symphorien	26	18	8
Vilhosc	55	18	36
Total	1553	800	726
CANTON DE VOLONNE			
Volonne	255	110	143
Aubignosc	75	25	49
Beaudument	13	7	6
Château-Arnoux	154	64	87
Châteauneuf-V.S.D.	103	58	45
Escale (l')	135	55	78
Peipin	114	42	70
Salignac	116	49	66
Sourribes	58	17	40
Montfort	45	24	21
Total	1068	451	605

RÉCAPITULATION

Votants	5.198.
Vte d'HUGUES.	2.713 (élu.)
MAC-ADARAS	2.425
Nuls	60

LE BALLOTTAGE

MM. Clémenceau et Floquet restent sur le carreau, et à Paris, leurs principaux lieutenants, MM. Pichon, Maujan, Sigismond Lacroix, mordent également la poussière. Dans le Gers, M. Paul de Cassagnac n'est pas réélu. En somme, sur 162 circonscriptions qui avaient à élire un député, on connaît 154 résultats, qui se décomposent ainsi :

Conservateurs élus	5
Ralliés	15
Républicains	59
Radicaux et socialistes	75

La nouvelle Chambre, qui ne sera guère que «le clair de lune» de la précédente, laquelle ne brilla que d'un éclat modéré, comptera 57 conservateurs, 41 ralliés, 288 républicains, dits de gouvernement et 187 radicaux et socialistes.

APRÈS LA LUTTE

Elle est finie, la bataille électorale.

Dans le premier article de notre précédent numéro nous disions :

« *C'est œuvre pie que de mettre cet homme hors d'état de nuire ; et les électeurs de l'arrondissement n'ont en cette occurence, a s'occuper ni des personnes ni des idées. En fermant à M. Mac-Adaras, les portes de la Chambre, ils feront acte de bonne justice et de bonne politique.* »

Les électeurs ont pensé comme nous et ont renvoyé dans sa patrie, s'il en a une, l'étrange député, qui a présidé pendant quatre ans aux destinées de l'arrondissement.

Honneur aux 2713 patriotes qui, en votant contre Mac-Adaras, ont sanctionné la campagne d'assainissement que nous avions entreprise en 1890.

Mac-Adaras est mort..... politiquement, entrainant dans sa chute, le triste état major que l'on sait.

C'est la fin d'un long cauchemar.

C'est la fin du règne des tracasseries mesquines, des basses vengeances et des dénonciations imméritées.

Mac-Adaras meurt autant des vilenies que lui à fait perpetrer son entourage, que de sa propre incapacité.

Nous n'insistons pas, les honnêtes gens nous ont compris.

On ne s'acharne pas sur des cadavres.

L. MONTUERRI.

CHRONIQUE FANTAISISTE

Le Candidat

Le bipède qu'on appelle candidat appartient à une espèce très curieuse mais qui n'est pas précisément la gloire du genre humain. Il trouve moyen de réunir les défauts qui chez les autres ont l'avantage de s'exclure.

Il est vrai que le rôle exige des qualités matérielles très appréciables. Si l'on en croit les professionnels, et toutes les apparences confirment leur dire, la générosité devient de plus en plus nécessaire. L'électeur n'en est pas encore arrivé, Dieu merci, à élire celui qui dépense le plus, mais il en est déjà à ne prêter qu'une attention distraite à celui qui ne dépense que son éloquence et les ressources d'une instruction sérieuse. Quand on n'a à faire valoir que son mérite personnel, en cette matière plus qu'en aucune autre, on n'a droit qu'à des succès d'estime.

Pour peu que cela continue, seuls les millionnaires pourront en maintes circonscriptions affronter les chances d'une élection ; on pourrait même croire qu'en certaines localités tout est réglé pour amener un ballottage, qui assure à la contrée un supplément de largesses.

Au jeu électoral il faut à tous points de vue un solide estomac. Il faut être prêt à risquer la forte somme, à faire paroli et masse en avant, quand le premier tour n'a pas donné de résultat définitif, dû-on être mieux dépouillé que le scrutin lui-même. Il faut aussi être de force à absorber pendant plusieurs semaines les consommations les plus disparates.

Payer à boire aux autres est tout à fait insuffisant : il faut boire soi-même jusqu'à plus soif. Au lieu de gagner des voix on peut ne gagner qu'une dyspepsie des plus tenaces, mais si l'on est élu, on peut se mettre pendant plusieurs années au régime de l'eau sucrée, qui est éminemment parlementaire, quoique les membres des Assemblées successives ne parviennent jamais à vider complètement la question des sucres.

C'est un des étonnements des plus intenses de ceux qui se donnent la peine de réfléchir que cette manifestation de la politesse, qui consiste à ingurgiter un tas de breuvages, tout au moins inutiles. En tout temps regarder boire les gens sans choquer son verre également rempli, est un manque de correction tout à fait choquant sur toute l'étendue du territoire français et de beaucoup d'autres, car

© VILLE DE SISTERON

les Français ne sont pas à beaucoup près les buveurs les plus intrépides de l'Europe. Mais en temps d'élection, cette incorrection devient un sacrilège.

L'électeur n'a pas à s'inquiéter si le candidat en est dans sa journée à sa trentième ou à sa cinquantième consommation. La logique populaire veut que le refus de boire soit une preuve de fierté, et le candidat n'a pas le droit d'être fier. Aussi le candidat boit, boit sans trève ni merci, sans pouvoir toujours faire passer les nombreux crapauds qu'il a dû avaler. Fier, ah certes non, il ne l'est pas. Plus tard, il se rattrapera, s'il le peut, mais en attendant il est prêt à toutes les humilités.

Ce qu'il y a de curieux c'est que ce même homme qui pour séduire chacun se fait doux à tel point que cela en est affadissant, a vite fait de montrer une violence de sauvage à l'égard de ses concurrents. Fort heureusement les pluies d'hiver vont laver ce débordement de bile ; sans quoi jusque dans les hameaux les plus reculés on verrait longtemps un étalage d'épithètes vraiment excessives. On verrait ainsi un tas de promesses qui, nullement tenues, feraient le plus déplorable effet. — S. R.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Le soir des élections. — Une effervescence régnait dans la Ville au moment du dépouillement du scrutin. Vers les 9 heures, une foule considérable, augmentée par des électeurs des villages voisins, stationnait sur la place de l'hotel de ville. Les terrasses des cafés étaient envahies. Devant la Sous-Préfecture la cohue était si grande qu'on ne pouvait plus ni entrer ni sortir des bureaux.

A l'arrivée de chaque résultat, le nez des Macadaristes s'allongeait dans des proportions inquiétantes. De certains groupes partaient des gémissements de désespoir. On ne pouvait croire a une telle débacle. Aucune manifestation ne s'est produite, aucun incident sérieux n'a eu lieu, et a une heure du matin, la ville était plongée dans le repos et le calme.

Le député *sorti* est reparti pour Paris lundi par le train de deux heures.

Les quelques fidèles qui lui restent vont crier : *C'est la Réaction !* Comme on a toujours vingt quatre heures pour maudire ses juges et... ses électeurs. nous leur passerons ce cri, mais nous ferons remarquer d'abord, que, la république était si peu incarnée en Mac-Adaras ; qu'il était si peu pris au sérieux par les républicains vrais, que, pas un Journal, aussi bien républicain que réactionnaire, soit de Paris soit de Province, n'a recommandé sa candidature. L'arrondissement de Sisteron était toujours oublié dans l'énumération, des circonscriptions.

Nous ferons remarquer ensuite, pour ne plus y revenir, que cette élection ne signifie ni monarchie ni république, mais simplement la coalition des honnêtes gens de tous les partis qui ont voulu débarrasser les Basses-Alpes d'un mystificateur ridicule et dangereux.

SOSTHÈNE R...

Statistique Médicale

Sur 1.000 décès, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63 ; à Marseille, 149 ; à Troyes, 137 ; à Carcassonne, 126 ; à Brest, 115 ; à Toulon, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eaux malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures, nous trouvons 8 décès sur 1.000 à Lille ; 4 à Cambrai ; 4 à Châlons, et 0.58 à Vienne (Autriche). Il n'est d'ailleurs plus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectieuses ; c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minérales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de Vals, source «LesBernardins» contre un mandat-poste de 15 francs adressé au bureau du *Sisteron-Journal*. Port en sus.

Erratum. — La Commission de recensement des votes, a décidé qu'il y avait lieu d'attribuer **10** voix de plus à M. d'Hugues, ce qui fait **2.723** au lieu de **2.713** et d'en retrancher 2 à M. Mac-Adaras.

M Tourrès agrégé de mathématiques, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, délégué dans les fonctions de professeur de mathématiques (Saint-Cyr) au Lycée de Douai, est nommé professeur de mathématiques (Saint-Cyr), au Lycée de Nimes.

Un mot de la fin.

Une jeune femme élégamment vêtue, promène à Bellecour un délicieux bambin de trois ou quatre ans.

— Maman, dit le petit, pourquoi ce chien va-t-il regarder l'autre sous la queue ?

La dame ne répond pas.

— Pourquoi ça, dis, maman ?

LA DAME. — Mon ami, c'est une mauvaise habitude qu'ont les chiens.

BÉBÉ. — Tiens, celui-là aussi, ce petit frisé... il avance son museau vers le derrière de l'autre !

LA DAME. -- C'est pour voir s'il est officier d'académie.

* * *

Pensées.

« L'amitié finit où l'emprunt commence. »

*

La fortune favorise les audacieux et reste fidèle aux prudents. L'habileté consiste donc à réunir la prudence à l'audace.

Avis Important

Les lecteurs dont l'abonnement est terminé, sont priés de le renouveler s'ils veulent recevoir le journal sans interruption.

Le service fait à titre gracieux, à quelques uns, pendant la période électorale est complètement supprimé à partir de ce numéro.

Les jours d'élections, on se couvre d'injures,
Et puis au fin Congo l'on lave ses souillures.

Marché d'Aix

du 7 Septembre 1893.

Bœufs limousins	1 40	à	» »	
Gris	1 25	à	1 30	
Bœufs du pays	» »	à	» »	
Moutons du pays	1 55	à	1 60	
Moutons africains	1 20	à	» »	
Réserve	1 33	à	1 42	
Moutons de Gap	» »	à	» »	
Moutons de Barcelonete	» »	à	» »	
Russes	» »	à	» »	

ETAT CIVIL

Du 1er au 8 Septembre 1893.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Latil Etienne-Alfred-Léon, avec Mademoiselle Estellon Théodore-Louise.

DÉCÈS

Garcin Julie-Victoire, épouse Paret, 50 ans. — Picard Auguste-Toussaint, 78 ans. — Salva Jeanne, veuve Cassarini, 60 ans. — Chastel Jules-Augustin, 1 an.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 6 Septembre 1893.

Le bruit qu'on avait fait courir, le matin, de la mort de M. Carnot n'exerce guère d'influence sur le marché qui se maintient en excellente tendance. Le 3 o/o cote 99.42 ; le 4 1/2 fait 104.77 M. Peytral a informé hier le conseil des ministres que les obligations sexeunaires échues le 1er Septembre ont pu être payées sans renouvellement, à l'aide des seules ressources de Trésorerie, soit 133 millions de plus dans la circulation.

L'Italien se négocie à 84,10, et l'extérieure Espagnole à 63 15/32, avec une légère détente du change.

Le Crédit Foncier fait 961.25 ; les communales 79 et 80 sont recherchées à 477 et 378. Le Crédit Lyonnais et la Société Générale s'avancent : le premier à 778 et la seconde à 368,50.

Le Comptoir National d'Escompte a de nombreuses transactions qui le font monter de deux points à 487.

Les obligations des Immeubles de France ont de bons achats : le 3 o/o à 374.50 et les 4 o/o à 467.

Les obligations du chemin de fer National de l'Equateur conservent leur cours précédent.

L'obligation des Cales de Radoub, qui détache son coupon 12,50 le 1er Octobre est ferme à 425.

La Compagnie des charbonnages de Kébao est entrée dans la période d'exploitation définitive et les nombreuses installations auxquelles elle a procédé lui permettent d'assurer une extractionde 300.000 tonnes. L'action de Kébos est maintenant l'objet d'un marché très ample et négocie à 735 ; la part est prise à 515.

Les Chemins Economiques son à 422.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 7 —

N° 148

— Monsieur Belval, je vous l'ai déjà dit une fois, je sais que vous êtes un brave garçon. J'ai à vous proposer un arrangement qui m'agréerait fort et qui, du moins je l'espère, ne vous contrarierait pas trop.

— Madame, vous vous êtes montrée trop bonne pour ma fiancée et pour moi, pour que je ne dise pas d'emblée « j'accepte. »

— Mon cher enfant, ne vous engagez pas si vite. Il est toujours téméraire, imprudent, de promettre avant de savoir si l'on ne vous demandera pas la lune.....

— Mais, madame, même la lune.

— Non, mon cher enfant, pas jusque-là ; attendez tranquillement que je vous dise de quoi il s'agit. Vous déplairait il d'accepter chez moi le logis conjugal ? Vous connaissez la disposition de ma maison. Il me sera facile de vous donner, à votre femme et à vous, une chambre assez proche de la mienne pour que j'ai Etiennette la nuit à ma disposition en cas de besoin imprévu ; vous êtes serrurier, vous m'arrangerez toutes les sonnettes nécessaires. En même temps cette chambre sera assez éloignée pour que vous soyez chez vous.

— Oh ! madame...

— Laissez-moi dire jusqu'au bout. Etiennette resterait à mon service ; vous iriez à votre travail comme si de rien n'était. Vous mangeriez chez vous, vous me comprenez bien, chez vous. Autrement dit, vous seriez chez vous. Je dois vous dire que, si vous acceptez ma proposition, vous m'obligerez à un point de vue auquel vous ne pouvez songer.

— Alors, c'est accepté, madame.

— Voyons, mon jeune ami, plus de calme, attendez la fin. Voici. Je ne suis ni d'un âge ni d'un caractère à avoir peur ; dans mon existence déjà longue, moi qui ai vu la Terreur, l'Invasion et pas mal de bagarres politiques, moi femme d'un médecin, j'ai su et dû me cuirasser contre les vaines alarmes. Mais plus d'une foi j'ai réfléchi que, malgré la douceur des mœurs des habitants de X.., la parfaite sécurité qui règne dans la ville, une maison occupée six mois sur douze par deux femmes seules ne présente pas toute garantie à ses habitantes. Il peut en outre survenir tel cas, en dehors des attaques improbables, un accident, une maladie grave subite, où Etiennette, que je sais brave et adroite, serait embarrasée de se trouver seule. La présence d'un homme m'a parfois semblé utile. Prendre un valet de chambre était impossible, vous le comprenez, vous qui allez épouser Etiennette. Ce serait d'ailleurs du superflu. Le mari d'Etiennette demeurant chez moi ne sera nullement mon valet de chambre, ni mon domestique à aucun titre ; du moins sera-t-il pour nous deux un soutien, une sauvegarde, un secours.

— Oh ! madame, vous savez bien que pour vous et pour elle je suis prêt à tout.

Le mariage fait, Belval s'en alla « chez lui », comme lui réitéra la charmante « bourgeoise » d'Etiennette, et tout se passa comme l'avait désiré Madame Boutru ; à cette différence près, que quelques mois à peine s'étaient écoulés, que l'excellente femme exigea que sa « bonne » partageât comme par le passé ses repas lorsqu'il «n'y avait personne. » Inutile de dire que Belval était admis au même honneur.

Un an après, Etiennette donna le jour à celui qui fait l'objet de ce récit. Mais ce ne fut pas à X..., dans le « logis conjugal », dans la maison de ses parents, que notre héros émit son premier vagissement. Mme Boutru avait été forcée de se rendre à Paris, chez ses enfants, pour suivre en personne la fin d'un gros procès où sa signature était indispensable. Elle avait insisté pour que la petite madame Belval, vu sa situation, ne risquât pas les inconvénients, les dangers, peut-être, d'un voyage, d'un long séjour, en diligence. La fille du gendarme avait soutenu que rien ne menaçait : qu'elle n'était pas douillette ; qu'elle en avait vu bien d'autres.

G. PONTIS

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me BERENGUIER, Notaire,
à Peyruis (B.-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant acte, reçu par Me Bérenguier, notaire à Peyruis le 16 Juillet 1893 ;

Mme Esmiol Marie-Joséphine, propriétaire, veuve en premières noces de M. Viton Joseph Fortuné, demeurant et domicilié à Château-Arnoux ;

A acquis de M. Aillaud Théodore, propriétaire demeurant et domicilié à Château-Arnoux ; 1· Toute une terre labourable et vague, terroir de Château-Arnoux, au quartier des blaches, au champ des grues, confrontant : au couchant, la route nationale, au midi, Victor, Laugier, Julien, au nord, les époux Mousca ; l'hoirie Bonnet Maurel, au levant Maurel, la même que ledit Aillaud à acquise de Amielle Jean-Victor. 2· Une terre en nature de bois, au quartier des blaches, même terroir, confrontant : au levant Roubaud et Maurel, au midi Maurel et Richaud, au couchant Maurel. — La même acquise par le vendeur de Maurel Lucien, demeurant à Château-Arnoux ; le tout moyennant la somme de deux mille francs.

Une expédition de l'acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron, a été ou sera signifié à M. le procureur de la république près ledit tribunal.

La présente insertion a pour but de purger les hypothèques, légales inconnues.

En conséquence toute personne qui aura des droits de cette nature, sera tenu de les faire inscrire dans le délai de deux mois à peine de déchéance.

BERENGUIER,
Notaire.

ÉTUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses -- Alpes)

Adjudication Volontaire

Le Dimanche 24 Septembre 1893, *à 3 heures après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, à la*

VENTE
Aux Enchères Publiques
ET VOLONTAIRES

des immeubles ci-après désignés appartenant à Madame Sophie-Joséphine BONNETAIN, *épouse de* Monsieur Jean-Nicolas GENDARME, *commandant de gendarmerie à la* Guyane.

DESIGNATION
ET MISES A PRIX

PREMIER LOT

LABOUR, VAGUE ET BOIS, quartier de la *Nuirie*, contenant 93 ares, touchant : les hoirs Adolphe Chastillon ; Guillot et Germain.

Mise à Prix : Vingt francs, ci. . . . . 20 francs.

DEUXIEME LOT

LABOUR au quartier de l'*Adrech*, contenant 62 ares, touchant : Guy Simon ; chemin de l'Adrech et Gastinel.

Mise à Prix : Huit Cents fr., ci. . . . . 800 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

ETUDE
de
Me Auguste BASSAC
Notaire à Sisteron
Basses-Alpes.

VENTE
Aux Enchères Publiques et Volontaires

Le Dimanche **24 septembre 1893** *à 2 heures après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire à Sisteron, à la*

Vente aux enchères Publiques et Volontaires

DU

Droit de Réméré

(RACHAT) que M. Paul Léglise propriétaire, domicilié à Paris et autrefois à Sisteron, s'est réservé sur l'immeuble ci-après désigné, vendu à Monsieur Charles Reynaud, négociant à Sisteron, par acte du 12 janvier 1890, consistant en :

Une maison de campagne

sise sur le terroir et aux abords de la gare, quartier de la **Burlière**, composée d'un bâtiment élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, avec cave, écurie, remise, grenier à foin, citerne, puits, terrasse, jardin et verger, le tout attenant, confrontant dans son ensemble : du midi, Gabert ; du couchant, la Gare ; du levant, chemin du Gand ; et du nord, l'Hospice.

Mise à Prix : Deux Mille Cinq Cents francs.

L'adjudicataire aura la faculté d'exercer immédiatement et jusqu'au 12 janvier 1895, le droit de réméré sur l'immeuble ci-dessus désigné en remboursant à Monsieur Reynaud :

1· La somme de onze mille sept cents francs, montant de son prix de vente.....	11.700
2· Et celle de douze cent quarante trois fr. quarante-cinq centimes, frais et loyaux coût de son contrat..	1.243.45
Ensemble douze mille neuf cent quarante-trois francs quarante-cinq centimes	12.943.45

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

AVIS

On demande immédiatement un granger ayant de bonnes références.

S'adresser chez M. Thélène rue droite.

Mlle RICHAUD

Sage-femme de 1re Classe de la Faculté de Montpellier

a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de s'établir dans la ville de SISTERON, rue Droite, dans l'appartement même précédemment occupé par Madame Robert.

Demain Dimanche à 2 Heures

CAFÉ LOMBARD

Avenue de la Gare

GRAND CONCOURS DE TIR

PRIX NOMBREUX

Accompagnés de Diplômes et Médailles

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac de rhumatismes et de hernies, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MUSÉE des FAMILLES

Edition populaire illustrée

Sommaire du N° 36 -- 7 Septembre 1893

DEUXIÈME ANNÉE

Maître Renard, par Eugène Noël.—*Le Petit Florentin*, par H. de Charlieu. — *Les Nuages*, par Eug. Manue. — *Chicago*, par Louis de Hessem. — *Le Curé de Gargas*, par M. Pichot des Nègres. — *Arte plumaria*, par G. le Gall. — *Mosaïque* : *Anecdotes inédites : Curiosités révolutionnaires.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

---

A VENDRE
UNE MAISON

Située à la Coste composée de trois pièces.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, ou au bureau du Journal.

VINS RECOMMANDÉS

M. Ferdinand ARNAUD, de Nimes, le propriétaire-viticulteur bien connu du département du Gard, expédie ses produits.

	La pièce de 218 lit.	La 1/2 pièce 108 lit.
Montagne — —	76 fr.	43 fr.
Cotes — — —	86 »	48 »
Saint Nazaire —	97 »	54 »
Vin Blanc — —	88 »	49 »

Logés et rendus en gare destinaire franco de port et de droits (octroi excépté).

GUIDE DE LA VINIFICATION

Fermentation — sucrage ; emploi des levures de vin de seconde cuvée, par M. VERMOREL, président du comice agricole de Beaujolais et Robin pharmacien chimiste.

En vente au bureau du Progrès agricole et viticole à Villefranche. Envoi franco contre 1fr. 65 en timbres postes.

Voici un guide qui arrive à son à heure au moment où vont souvrir les vendanges il importe que le vigneron sache bien toutes les précautions à prendre et tous les procédés a employer pour obtenir avec une vendange donnée le meilleur vin possible d'une conservation assurée.

Clairement écrit il donne sur l'emploi des levures des indications précises.

COFFRES FORTS DELARUE

Feuillure creuse et croisée dernier perfectionnement, système de gache en biseau rendant toute effraction impossible (modèle déposé) 34 médailles, 14 Diplômes d'Honneur. Hors concours. Exposition de Tours 1892, *seule médaille d'or.*

Paris, 127, Boulevard Sébastopol. — Envoi du catalogue franco.

A CÉDER DE SUITE
ou à la St-MICHEL
CAFE *Bien Situé*
(Centre de la Ville)

S'adresser pour traiter, chez M. Bassac, notaire, ou au Bureau du Journal.

Le gérant : Aug. TURIN.

Pour teindre chez soi
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès
LA KABILINE
PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.
40 CENTIMES LE PAQUET
Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

---

POUR CALMER LA SOIF

Rien n'est plus utile, plus agréable, plus hygiénique que la boisson préparée avec le **SUCRE CASTILLAN**

Le flacon pour **100** litres de boisson, **1fr. 50** franco contre timbres ou mandat.

Prime aux commandes de 3 flacons.

Echantillon gratuit en rappelant le nom de ce journal.

J. SIMON 13, rue Grange Batelière **PARIS**

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX-GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadème de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

---

CAISSE DES MINES
ET DES
Charbonnages

Société en Commandite
par Actions de **100** fr. libérées au Porteur
FONDÉE EN 1856
AU CAPITAL SOCIAL DE 2.,000.000 FR.
26, Rue Cambon, Paris

Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés. Emissions. Etude et Exploitation de Mines. Analyses.

La **CAISSE DES MINES** a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus : abon. 12 fr. par an.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

COMPTOIR GÉNÉRAL DES ALPES

SUCCURSALE DE SISTERON

MAISON PRINCIPALE A MARSEILLE

LORIN JEUNE & Cie

ACHATS DE BOIS DE NOYER ET AUTRES

Avances sur Marchandises, Escompte, Recouvrements, Échanges.

Ecrire ou adresser les offres à l'Agent Général à la succursale de Sisteron (Basses - Alpes.)

MANN & ILGEN

PARIS - 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 - PARIS

W.-L. MANN, Succr.

La Lampe " **ALADIN** " — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en tamis, que l'air traverse avec force, permet d'en élargir la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étonnante, qui fait de la lampe " **ALADIN** " l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'études, etc., son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — **ÉLÉGANTE**

COMBUSTION COMPLÈTE — **SANS ODEUR**

PRIX-COURANT

pour les abonnés ou lecteurs du Journal.
J'envoie ma
" **Lampe ALADIN** "
en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double émail, de 19 centim. de diamètre et deux verres, franco de port et d'emballage au prix de

10 Fr. »

A domicile ou en gare la plus rapprochée dans toute la France contre remboursement

AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge du destinataire, il suffira de joindre à la commande un mandat postal de 10 francs.

Le prix des verres de rechange est de ».35 pièce.

Par commandes d'au moins 12 verres à la fois, je les expédie *franco de port et d'emballage.*

Les mèches valent 0 fr. 25 l'une.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.

MANN & ILGEN

44, Rue de la Folie-Méricourt
PARIS

W.-L. MANN, Succr.

Meilleur système d'éclairage au Pétrole, pour Usines, Cafés, Eglises, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.

La question du mode d'éclairage, étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier attentivement les systèmes les plus pratiques et je recommande en **toute sécurité**, pour les locaux de vaste dimension, ma

LAMPE " ÉCLAIR "

30 LIGNES

Perfectionnée, en cuivre poli, à courant d'air central, avec élévateur permettant l'allumage sans enlèvement du verre et un extincteur nouveau à levier.

Consommation : 100 grammes de pétrole par heure.

Force de lumière : 80 bougies.

Flamme incandescente aussi brillante que la lumière électrique.

PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :

20 FRANCS

Franco de port et d'emballage, à domicile ou en gare la plus rapprochée par toute la France contre remboursement.

Mon appareil est complet, au prix ci-dessus et comprend: 1 lampe garnie de sa mèche, et de son verre, avec lyre fil tors extra-fort et abat-jour en tôle ondulée vernie de 55mm de diamètre.

Verres de rechange : **0 fr. 75** pièce.
Mèches de rechange : **0 fr. 50** pièce.
Lampe seule, munie de son verre. . . . . **14 fr.**
Lyre seule avec abat-jour. Prix. . . . . **7 fr. 50**

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les frais de remboursement, **0 fr. 30**, qui sont toujours à la charge du destinataire, il suffira d'envoyer un mandat-poste de **20 fr.** Comme sans dépasser le poids de 5 kilos qui dépend du verre de rechange devra joindre un verre en plus, **mais un seul**, le client assigné à notre colis, il est possible de joindre un verre de rechange **franco**, mais par commande d'au moins 12 à la fois, cette quantité formant un colis de 5 kilos. — Pour un nombre inférieur, l'emballage et le transport, s'élevant ensemble à **1 fr. 60**, sont à la charge de l'Acheteur, qui voudra bien les joindre au prix des verres.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

BON PRIME DU SISTERON - JOURNAL

Ce bon est à détacher et à joindre à la commande pour jouir des prix de faveur accordés au abonnés et lecteurs du Journal.

Un Spécimen de la Lampe ci-haut fonctionne dans nos bureaux à notre plus grande satisfaction

---

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON